

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID : 095-259500254-20220628-132022-DE

SLOW



RAPPORT D'ACTIVITE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE DE L'ISLE-ADAM PARMAIN



Exercice 2021

ARTICLE PRELIMINAIRE

Intercommunalité :

Article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté de l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'ECPI sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu à sa demande ou à la demande du conseil municipal de la commune membre.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI. »

SOMMAIRE

ARTICLE PRELIMINAIRE

PRESENTATION

- A- Définition
- B- Composition
- C- Localisation géographique

HISTORIQUE

ORGANISATION

- A- Fonctionnement
- B- Les moyens du Syndicat
- C- Température de l'eau
- D- Activités du SIPIAP
- E- Tarifs des entrées et Activités
 - 1- Tarif des entrées
 - 2- Tarif des activités
 - 3- Paiement en trois fois
- F- Accueil des scolaires
- G- Mise à disposition
- H- Associations

LES MOYENS HUMAINS

- Organigramme

L'EXECUTION BUDGETAIRE

- 1- Présentation générale du compte administratif 2020
- 2- Dépenses de Fonctionnement
- 3- Recettes de fonctionnement
- 4- Répartition Energie Fluides
- 5- Dépenses d'investissement
- 6- Recettes d'investissement
- 7- Etat de la Dette

OCCUPATION DES BASSINS

- A- Ouverture du Site
- B- Répartition de l'occupation des bassins

ACTIVITE DES BASSINS - SIPIAP

- A- Activités à l'Année
- B- Evolution de la fréquentation du public
- C- Les scolaires

ACTIVITE DES BASSINS – HORS SIPIAP

RECETTES DU SIPIAP

- A- Entrées sans abonnement
 - 1- Entrées Adultes
 - 2- Entrées Enfants
- B- Cartes d'abonnement
- C- Sauna-Hammam
- D- Participations et Conventions

ENTRETIEN DE L'ETABLISSEMENT

CONCLUSION

A. DEFINITION

Le SIPIAP est le Syndicat Intercommunal de la Piscine de l'Isle-Adam Parmain.

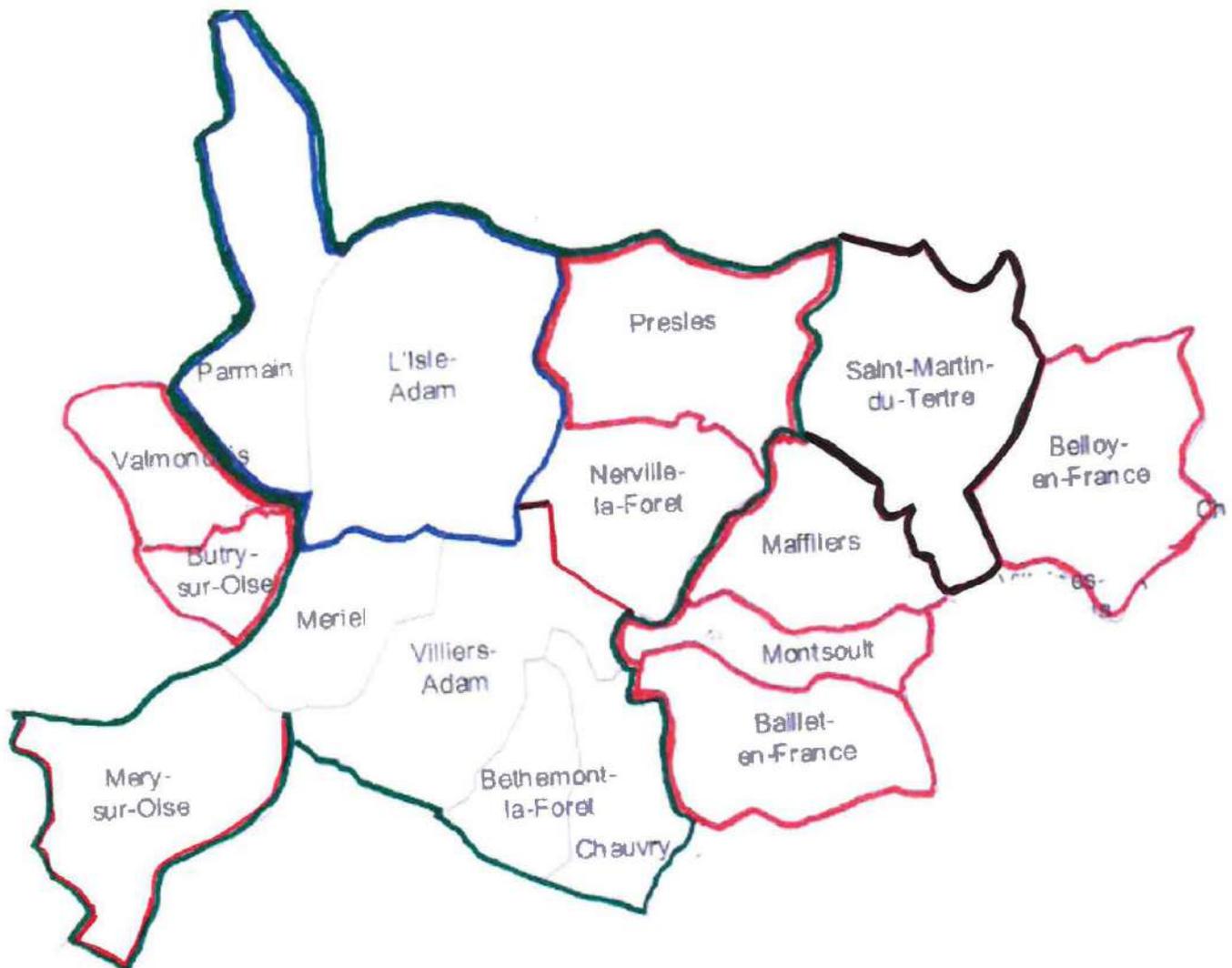
B. COMPOSITION

Le syndicat est composé de 2 communes : L'Isle-Adam et Parmain.

Le territoire intercommunal s'étend sur 24,14km² pour une population de 17 980 habitants.

C. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

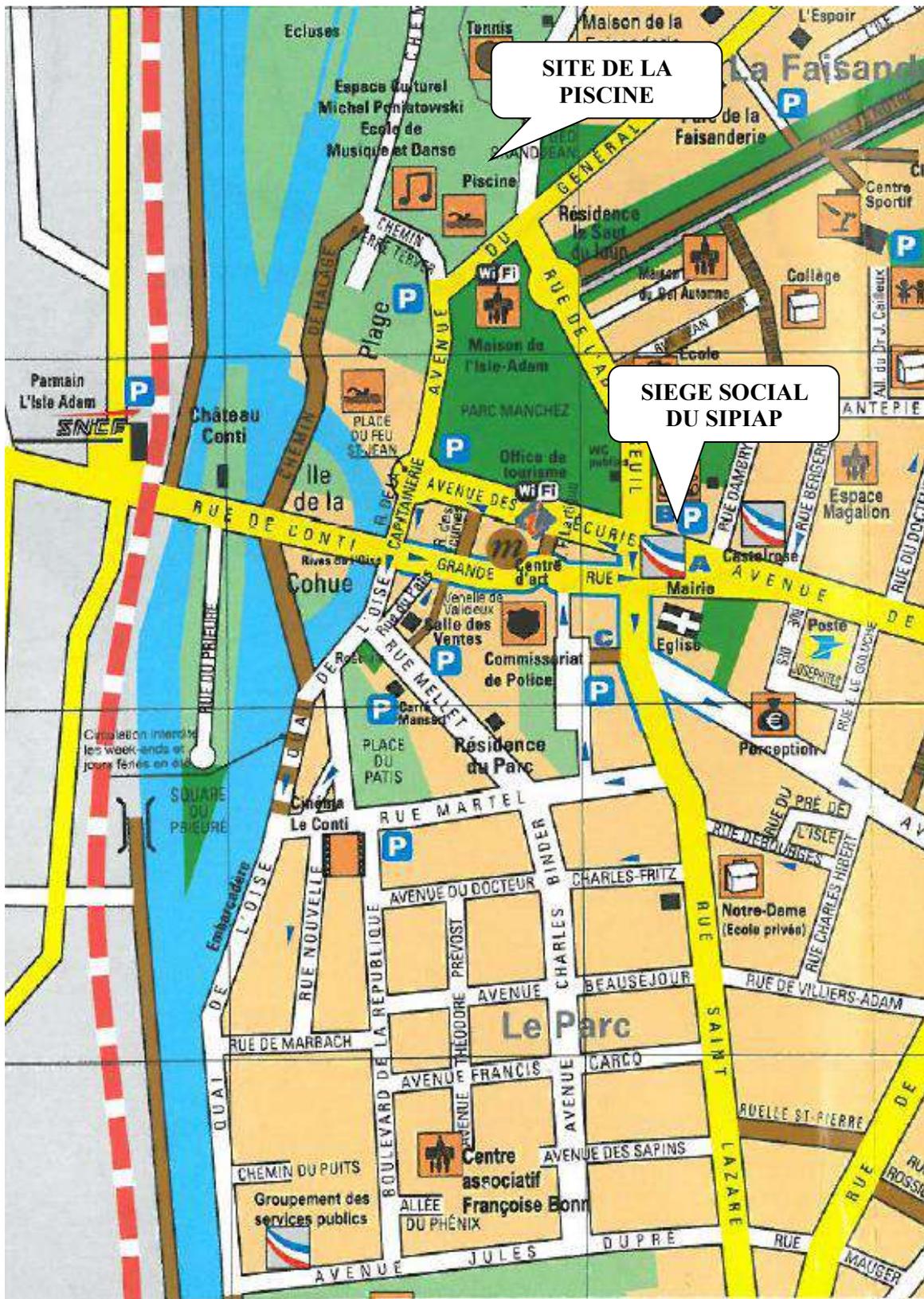
Le SIPIAP composé des deux villes franciliennes du centre nord du Val-d'Oise est situé sur les deux rives de l'Oise à vingt-cinq kilomètres à vol d'oiseau au nord-nord-ouest des portes de Paris, une dizaine au nord-est de Pontoise et trente-cinq au sud de Beauvais.



 Territoire du SIPIAP : L'Isle-Adam et Parmain

 Territoire de la CCVO3F

 Communes ayant une convention pour l'accueil des scolaires



Source : CALVA et service Communication de la ville de L'Isle-Adam (Val-d'Oise) – France

Sa principale tâche est la réalisation d'audit et le chiffrage des travaux de remise aux normes et de modernisation du bâtiment existant ou la réalisation d'une nouvelle piscine. Après étude et en concertation avec les municipalités de L'Isle-Adam et de Parmain, la décision de construire un nouveau complexe moderne est entérinée.

La volonté du SIPIAP est alors de permettre à ses administrés, aux partenaires existants et futurs (scolaires, associations, communes, ...) de disposer d'un complexe sportif assurant un meilleur accueil du public, une sécurité aux visiteurs, une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des conditions de travail optimales à son personnel mais aussi la possibilité de diversifier ses activités.

2003/2006 : Etudes, montage financier.

2006 : Pose de la première pierre.

2006/2008 : Travaux de construction

08/08/2008 : Ouverture du nouvel équipement sportif au public.

2009 : Inauguration du bâtiment en présence de M. le Député Maire, Axel PONIATOWSKI, de M. le Conseiller général Roland GUICHARD, maires respectifs des communes de L'ISLE-ADAM et de PARMAIN, de M. le Président du Conseil Général du Val d'Oise, Didier ARNAL et de M. Olivier GALIANA, représentant M. le Président de la Région Ile-de-France.



A- FONCTIONNEMENT

Le SIPIAP est administré par un Comité Syndical composé de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants, désignés par le Conseil Municipal des communes membres.

Le Président, élu par le Comité Syndical est le chef de l'exécutif ; il a reçu délégation du Comité lui permettant de conclure des affaires dans des domaines précis (contrats d'assurance, marchés publics, régies comptables, gestion de trésorerie et dette inscrite au Budget).

La Vice-présidente a été désignée parmi les membres du Comité Syndical. Elle dispose d'une délégation de signature générale en cas d'empêchement du Président.

Les décisions prises par délégation font l'objet de compte-rendu lors de chaque Comité Syndical.

Composition du Comité Syndical à compter du 24 juillet 2020 :

QUALITE	NOM	PRENOM	VILLE REPRESENTEE
PRESIDENT	MOREAU	Joël	L'ISLE-ADAM
DELEGUEE	PROCOPE	Aurélie	L'ISLE-ADAM
DELEGUE	BRUNEL	Gérard	L'ISLE-ADAM
VICE-PRESIDENTE	BOU-ANICH	Renée	PARMAIN
DELEGUEE	IABDADENNE	Laëtitia	PARMAIN
DELEGUE	TOUZALIN	Philippe	PARMAIN

Le comité syndical se réunit sur convocation du Président. Sur 2021, se sont tenues les réunions suivantes :

Date	Points à l'ordre du jour
09/03/2021	Débat d'Orientations Budgétaires 2021
	Participations communales L'Iles-Adam Parmain
	Forfait Sanitaire
07/04/2021	Compte rendu des décisions
	Vote du compte administratif 2020
	Vote du compte de gestion 2020
	Affectation des résultats
23/06/2021	Vote du budget primitif 2021
	Participation crise sanitaire de la ville de L'Isle-Adam
	Participation crise sanitaire de la ville de Parmain
	Rapport d'activités
	Décision modificative n°1
08/12/2021	Remboursement COVID pour les activités aquatiques
	Compte rendu des décisions
	Décision modificative n°2
	Attribution du marché transport d'élèves
	Demande de subvention France relance
15/12/2021	CIG-ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire e
	Décision modificative n°3 du budget prévisionnel 2021

B- LES MOYENS DU SYNDICAT

- ❖ Le site, construit par le SIPIAP, situé au 1 avenue Paul Thoureau à L'Isle Adam, a ouvert ses portes au public le 8 août 2008. Composé de plus de 400 m² de plans d'eau à disposition du public, cet espace aquatique comprend :



- ❖ Un bassin sportif intérieur de 312,5 m² comprenant un bassin sonorisé de 25 mètres par 12,5 mètres à profondeur variable de 1,80m à 2,20m.
- ❖ Un bassin ludique intérieur de 115 m² avec une rivière à contre-courant, une cascade, des jets de massage et une zone aquagym...
- ❖ Une pataugeoire pour les plus petits avec des jets et un champignon d'eau.
- ❖ Un espace détente composé d'un sauna et d'un hammam.
- ❖ Un solarium et des espaces verts de détente pour la saison estivale

C- TEMPERATURE DE L'EAU

Nous garantissons à nos visiteurs, une eau à température constante tout au long de l'année :

- 28° C dans le grand bassin,
- 29° à 30° C dans le petit bassin. Elle est portée à 32° lors de l'activité des Bébés Nageurs.

Cette température se situe dans la moyenne haute constatée dans les piscines alentours.

D- ACTIVITES PROPOSEES PAR LE SIPIAP

La piscine L'Isle-Adam / Parmain, propose également des activités à l'année ou sur des périodes ponctuelles comme les vacances scolaires afin de satisfaire un large éventail d'utilisateurs :

- Bébés nageurs, activité réservée aux enfants de 6 mois à 5 ans,
- Cours collectifs de natation pour les 4 - 7 ans,
- Cours collectifs adultes,
- Apprentissage Enfant et Adulte,
- Familiarisation Enfant et Adulte,
- Perfectionnement Enfant et Adulte,
- Aquagym,
- Aqua-Bike,
- Cross 'Nat
- Natation palmes / monopalmes,
- Aqua-circuit



E- TARIFS DES ENTREES ET ACTIVITES**1- TARIFS DES ENTREES DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2020**

TARIFS	L'ISLE-ADAM et PARMAIN		CCVO3F		EXTERIEURS	
	A l'unité	Carte de 10 entrées	A l'unité	Carte de 10 entrées	A l'unité	Carte de 10 entrées
ENFANT de -3 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	-	Gratuit	Gratuit
ENFANT de -12 ans	3.00 €	23.50 €	3.50 €	-	4.80 €	40.90 €
ENTREE SIMPLE	4.00 €	32.00 €	5.00 €	-	6.50 €	56.00 €
ENTREE SIMPLE + SAUNA/HAMMAM (+18ans)	10.00 €	80.00 €	11.00 €	88.00 €	12.50 €	100.00 €
SUPPLEMENT SAUNA/HAMMAM (+18 Ans)	-	+ 8.00 €	-	-	-	+ 8.00 €
TARIFS	PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (sur présentation d'une carte d'invalidité de 80 % et plus, en cours de validité)					
ADULTE	2.00 €	-	2.50 €	-	3.20 €	-
ENFANT	1.50 €	-	1.75 €	-	2.35 €	-
ACCOMPAGNATEUR	GRATUIT	-	GRATUIT	-	GRATUIT	-
CONSIGNE					Pièce de 2 €	

2- TARIF DES ACTIVITES A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

TARIFS ACTIVITES	L'ISLE ADAM PARMAIN	CCVO3F - EXTERIEURS
	Tarifs 2020/2021	Tarifs 2020/2021
Bébé Nageur	220 €	260 €
Ecole de natation	210 €	235 €
Natation adulte	210 €	235 €
Aqua-Gym	220 €	260 €
Aqua-Phobie	220 €	260 €

Réduction de 25% sur la 3^{ème} activité et suivantes (inscriptions et plus au sein d'un même foyer)

Afin de répondre à ses difficultés financières, le SIPIAP a augmenté ses tarifs. Du fait des fermetures de l'établissement dû à la crise sanitaire (COVID), le SIPIAP n'a pas pu évaluer le bénéfice cette augmentation.

3- PAIEMENT DES ACTIVITES EN TROIS FOIS

Lors de la réunion du Comité Syndical du 24 mai 2012, l'assemblée a décidé de mettre en place à compter de la saison 2012-2013, la possibilité de régler en trois fois les frais d'inscription des activités à l'année.
 Pour la saison 2020, un premier acompte a été réglé à l'inscription. Les deux acomptes par prélèvement automatique en novembre et décembre 2020 n'ont pu avoir lieu du fait de la fermeture de la piscine dans le cadre de la crise sanitaire. Les prélèvements auraient dû se décomposer comme suit :

Activités	Aquagym, Aquaphobie, Bébés Nageurs		Ecole de Natation, Natation adultes	
	Habitants de L'Isle-Adam et Parmain : 220.00 €	Habitants extérieurs : 260.00 €	Habitants de L'Isle-Adam et Parmain : 210.00 €	Habitants extérieurs : 235.00 €
1 ^{er} acompte	74.00 €	86.00 €	70.00 €	79.00 €
2 ^{ème} acompte	73.00 €	87.00 €	70.00 €	78.00 €
3 ^{ème} acompte	73.00 €	87.00 €	70.00 €	78.00 €

F- L'ACCUEIL DES SCOLAIRES

Depuis sa création, la piscine est ouverte pendant l'année scolaire aux classes des écoles maternelles et élémentaires des deux villes adhérentes qui sont accueillies par cycle de 15 ou 30 séances annuelles.

Certains établissements scolaires viennent également pendant l'année scolaire selon des horaires préalablement définis en accord avec l'Education Nationale. Ces créneaux d'accueil font l'objet de conventions signées entre les établissements et le SIPIAP.

Les séances sont réparties de septembre à juin.

Les classes d'Auvers sur Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Butry-sur-Oise, Maffliers, Montsout, Presles, Valmondois, L'Isle Adam, Parmain, Nerville et l'Ecole Notre-Dame sont également accueillies sur le site par le biais de conventions d'utilisation.

Les collèges et les lycées peuvent être accueillis dans les mêmes conditions que les écoles primaires.

La piscine a reçu durant l'année les collèges de Parmain, Viarmes, Pierre et Marie Curie et le collège de Notre Dame à L'Isle Adam ainsi que le lycée Fragonard.

Les centres de loisirs de L'Isle Adam et Parmain fréquentent la piscine pendant les vacances scolaires.

G- LES MISES A DISPOSITION

Dans le cadre de sa mission de service public, la piscine met à disposition ses bassins à différentes associations et structures qui viennent parfaire leurs entraînements sur des créneaux mais aussi en dehors des heures d'occupation de l'établissement. Il s'agit notamment des Sapeurs-Pompiers de L'Isle-Adam et Champagne-sur-Oise pour leur entraînement de corps ou d'exercices plus globaux de sécurité sur édifice public.

H- LES ASSOCIATIONS

Les associations peuvent aussi obtenir des créneaux, dans le cadre de convention d'utilisation, conclues annuellement pour l'année scolaire (de septembre à juin).

Ainsi, pour les années scolaires 2017/2018 et 2018/2019, le SIPIAP a passé des conventions d'usage avec les associations suivantes :

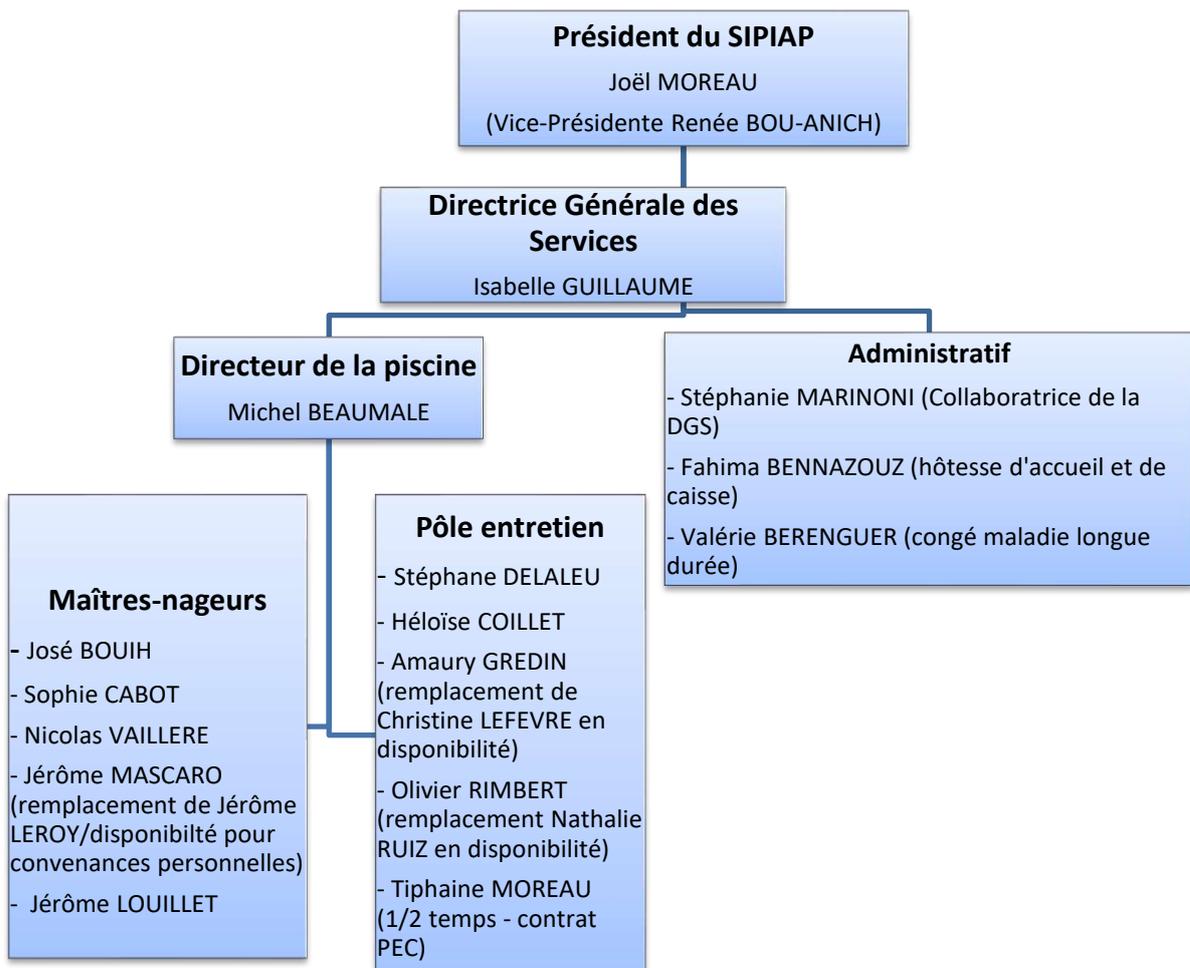
- L'ASVO,
- Le Groupe Plongée,
- L'UNSS du Lycée Fragonard,
- L'UNSS du collège Pierre et Marie Curie
- Eau Bien Être
- Et l'Aqua-Forme d'Auvers-sur-Oise

En 2021, l'accueil des scolaires, les mises à dispositions aux sapeur-pompiers et l'utilisation des lieux par les associations ont été fortement perturbés du fait de la fermeture de la piscine dans le cadre de la crise sanitaire (COVID). Le SIPIAP enregistre une perte de ses recettes

Le personnel du SIPIAP se compose :

- D'emplois permanents : agents titulaires et contractuels,
- Des emplois non-permanents :
 - Des agents titulaires d'autres collectivités territoriales, au titre du régime de cumul d'activités, conformément aux décrets n°2007-658 du 2 mai 2007 et n°2011-82 du 20 janvier 2011, Ces agents sont chargés de l'animation des Bébés Nageurs,
 - Des emplois saisonniers recrutés durant la période estivale afin d'aider le personnel et compléter les équipes lors des congés des personnels permanents, (alinéa 2 article 3 de la loi du 26 janvier 1984),
 - Des emplois occasionnels recrutés afin de pallier le manque de personnels sur des périodes ponctuelles (alinéa 2 article 3 de la loi du 26 janvier 1984)

ORGANIGRAMME DES SERVICES



EXECUTION BUDGETAIRE

Les membres du Comité syndical ont voté lors de la séance ordinaire du 24 mars 2022 le compte administratif 2021, qui peut se résumer ainsi :

1- Présentation générale du compte administratif 2021

S.I.P.I.A.P. - S.I.P.I.A.P. - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 049 809,31	G	1 612 114,11
	Section d'investissement	B	237 697,54	H	65 044,06
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	136 580,57 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	124 518,48 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 424 087,42	= G+H+I+J	1 801 676,65
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	51 876,62	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	51 876,62	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 186 389,88	= G+I+K	1 612 114,11
	Section d'investissement	= B+D+F	289 574,16	= H+J+L	189 562,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 475 964,04	= G+H+I+J+K+L	1 801 676,65

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	51 876,62
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

2- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	453 402,50	375 015,04	28 877,52	0,00	49 509,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	520 721,43	518 773,30	0,00	0,00	1 948,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 145,00	17 994,09	0,00	0,00	150,91
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		992 268,93	911 782,43	28 877,52	0,00	51 608,98
66	Charges financières	52 329,50	51 809,23	0,00	0,00	520,27
67	Charges exceptionnelles	5 221,00	5 221,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 049 819,43	968 812,66	28 877,52	0,00	52 129,25
023	Virement à la section d'investissement (2)	100 119,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	52 120,00	52 119,13			0,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		152 239,00	52 119,13			100 119,87
TOTAL		1 202 058,43	1 020 931,79	28 877,52	0,00	152 249,12
Pour information		(3) 136 580,57				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

3- RECETTES DE FONCTIONNEMENT CA 2021**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	9 000,00	15 803,47	0,00	0,00	-6 803,47
70	Produits services, domaine et ventes div	496 600,00	559 992,96	0,00	0,00	-63 392,96
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	833 036,00	1 030 912,14	3 523,00	0,00	-201 399,14
75	Autres produits de gestion courante	3,00	0,95	0,00	0,00	2,05
Total des recettes de gestion courante		1 338 639,00	1 606 709,52	3 523,00	0,00	-271 593,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 881,59	0,00	0,00	-1 881,59
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 338 639,00	1 608 591,11	3 523,00	0,00	-273 475,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 338 639,00	1 608 591,11	3 523,00	0,00	-273 475,11
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

4- REPARTITION ENERGIE ET FLUIDES

011	Charges à caractère général	403 892,56 €
Dont	Gaz	72 046,11 €
	Electricité	71 714,51 €
	Eau	43 423,98 €
	TOTAL	187 185,00€

5- DEPENSES D'INVESTISSEMENT CA 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	138 593,69	84 776,54	51 876,62	1 940,53
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	138 593,69	84 776,54	51 876,62	1 940,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 921,00	152 921,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	152 921,00	152 921,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	291 514,69	237 697,54	51 876,62	1 940,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	291 514,69	237 697,54	51 876,62	1 940,53
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

6- RECETTES D'INVESTISSEMENT CA 2021**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	14 757,21	12 924,93	0,00	1 832,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		14 757,21	12 924,93	0,00	1 832,28
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		14 757,21	12 924,93	0,00	1 832,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	100 119,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	52 120,00	52 119,13		0,87
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		152 239,00	52 119,13		100 119,87
TOTAL		166 996,21	65 044,06	0,00	101 952,15

7- ETAT DE LA DETTE

ORGANISME	DATE DE L'EMPRUNT	DESIGNATION DE L'EMPRUNT	DUREE	MONTANT DE L'EMPRUNT	TAUX D'INTERÊTS	PERIODICITE DES ECHEANCES	ENCOURS AU 31 DECEMBRE 2021	ANNUITES PAYEES EN 2021
CAISSE D'EPARGNE	25/09/2020	Prêt n°005781G	20	3 058 420.24	1.67%	Trimestrielle	2 867 268,99 €	202 400,52 €
TOTAL				3 058 420.24			2 867 268,99 €	202 400,52 €

OCCUPATION DES BASSINS

A- OUVERTURE – FERMETURE DU SITE – ANNEE 2021

Compte-tenu de la crise sanitaire et conformément aux consignes du gouvernement, les séances des scolaires n'ont pu se dérouler du 04 janvier jusqu'au 09 mai 2021.

Conformément à la législation en vigueur, il y a eu deux périodes de vidange des bassins sur l'année 2021, permettant aussi de mettre en place des actions de maintenance lourde.

Elles se sont déroulées en du 1^{er} au 03 juin, du 18 décembre 2021 au 02 janvier 2022.

Le SIPIAP a aussi fermé les portes de ses installations certains jours fériés, en dehors des périodes de vidange :

- Lundi 05 avril
- Samedis 1^{er} et 08 mai
- Jeudi 13 mai
- Lundi 1^{er} novembre
- Jeudi 11 novembre

B- REPARTITION DE L'OCCUPATION DES BASSINS

La piscine, composée de deux bassins, accueille tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires :

- Le public,
- Les activités SIPIAP à l'année et pendant les vacances scolaires,
- Les scolaires (élémentaires et maternelles),
- Les associations,
- Divers : les pompiers, les centres de loisirs, la préparation des Maîtres-Nageurs Sauveteurs

ACTIVITES DES BASSINS - SIPIAP

A- ACTIVITES A L'ANNEE

ACTIVITES A L'ANNEE	NOMBRES D'INSCRITS
Aquagym	162
Aquaphobie	6
Bébés Nageurs	101
Castors	26
Ecole de Natation	184
Natation adultes	76
Total	555

ACTIVITES A LA SEANCE	NOMBRES D'INSCRITS
Bébés Nageurs	1
Total	1

B- EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU PUBLIC

Depuis l'ouverture du complexe, nous pouvons suivre l'évolution de la fréquentation du public.

Année	Entrée public
2008	24 531
2009	50 967
2010	49 705
2011	52 097
2012	45 562
2013	47 044
2014	*
2015	48 350
2016	47 750
2017	46 638
2018	37 378
2019	34 168
2020	3 903
2021	8468

Compte tenu de la crise sanitaire, le nombre d'entrées a baissé de 75,21 % par rapport à 2019

C- ACCUEIL DES SCOLAIRES

Le SIPIAP accueille, tout type de conventions confondues, les élèves des classes maternelles et élémentaires suivantes :

Ecoles élémentaires et maternelles	Communes
Ecole élémentaire de Chaponval Ecole élémentaire Les Aulnaies	AUVERS SUR OISE
Ecole élémentaire Henri Boiscommun Ecole maternelle et élémentaire Les Clottins	BAILLET EN FRANCE
Ecole élémentaire Albert Boucher	BELLOY-EN-FRANCE
Ecole élémentaire Raoul Sales	BUTRY SUR OISE
Ecole élémentaire Honoré de Balzac Ecole élémentaire Albert CAMUS Ecole élémentaire de Cassan Ecole maternelle Chantefleur Ecole maternelle Jean de la Fontaine Ecole maternelle Dambry	L'ISLE ADAM
Ecole élémentaire du Cèdre	MAFFLIERS
Ecole élémentaire Jules Ferry Ecole élémentaire Alphonse Daudet	MONTSOULT
Ecole élémentaire Maurice Genevoix Groupe scolaire du Centre Ecole élémentaire Jouy-le-Comte Ecole maternelle du Centre Ecole maternelle Maurice Genevoix	PARMAIN
Ecole élémentaire Pierre Brossolette Ecole élémentaire du Nantouillet Ecole maternelle du Centre	PRESLES
Ecole élémentaire Robert Hoffman	VALMONDOIS
Ensemble Notre Dame- section primaire-école privée	L'ISLE ADAM
Ecole élémentaire de NERVILLE	NERVILLE-LA-FORÊT
Ecoles élémentaires de Méry-sur-Oise	MERY-SUR-OISE

ACTIVITES DES BASSINS – HORS SIPIAP

Comme mentionné dans le paragraphe H- LES ASSOCIATIONS du chapitre ORGANISATION, des conventions d'utilisation de la piscine ont été contractées.

Le SIPIAP a ainsi mis à disposition ses installations auprès des associations suivantes :

ASSOCIATIONS
Aqua-Forme d'Auvers sur Oise
A.S.V.O.
GROUPE PLONGEE
UNSS du Lycée Fragonard
UNSS collège Pierre et Marie Curie
EAU BIEN ÊTRE

RECETTES DU SIPIAP

A- ENTREES SIMPLES

1- ENTREES SIMPLES ADULTES

Les entrées adultes représentent **5323 personnes** pour un montant total de **20 851.60 €** réparties ainsi :

Désignation	Nombre	Total
L'Isle Adam	1187	4748.00 €
Parmain	343	1372.00 €
Bêthemont la Forêt	2	10.00 €
Chauvry	1	5 €
Nerville	30	150 €
Presles	121	605.00 €
Villiers-Adam	28	140.00 €
Mériel	253	1265.00 €
Méry sur Oise	132	751.00 €
Extérieurs	1209	7858.50 €
Adulte HANDI L'Isle Adam Parmain	155	310.00 €
Adulte HANDI CCVO3F	32	80.00 €
Adulte HANDI extérieurs	66	211.20 €
Forfait sanitaire	1764	3345.9 €
Total	5323	20 851.60 €

2- ENTREES SIMPLES ENFANTS

Les entrées enfants, représentent 1972 jeunes et ont généré 6858.50 € :

Désignation	Nombre	Total
L'Isle Adam	785	2355.00
Parmain	199	597.00
Bêthemont la Forêt	3	10.50
Chauvry	0	00.00
Nerville	9	31.50
Presles	71	248.50
Villiers-Adam	25	87.50
Mériel	116	406.00
Méry sur Oise	79	276.50
Extérieurs	539	2587.20
Enfant HANDI L'Isle Adam Parmain	124	186.00
Enfant HANDI CCVO3F	7	12.25
Enfant HANDI extérieurs	15	60.55
Total	1972	6 858.50

B- CARTES D'ABONNEMENT

Le SIPIAP propose aux habitants de l'Isle-Adam Parmain ainsi qu'aux habitants extérieurs à la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts des cartes d'abonnement, valables 1 an et composées de 10 entrées aux tarifs préférentiels suivants :

Désignation	Nombre de cartes vendues	Montant total
Carte adulte L'Isle Adam	493	15 776.00 €
Carte enfant L'Isle Adam	141	3 313.50 €
Carte adulte Parmain	109	3 488.00 €
Carte enfant Parmain	32	752.00 €
Carte adulte extérieurs	143	8008.00 €
Carte enfant extérieurs	34	1 390.60 €
Carte adulte ccvo3f	18	900.00 €
Carte enfant ccvo3f	7	245.00 €
TOTAL	977	33 873.10 €

Pour l'année 2021, 966 cartes ont été vendues, soit un total de 33 257.10 €.

Par ailleurs, afin de limiter l'attente en caisse de nos clients réguliers habitants la CCVO3F (hors SIPIAP), des supports CCVO3F Adultes et Enfants sont proposés.

Ils achètent ainsi d'avance 10 entrées au tarif habituel, et n'ont ensuite plus qu'à faire tamponner ledit support lors de leur passage.

Sur l'année 2021, 25 supports adultes et enfants pour un montant de 1 145 € ont été vendus.

C- SAUNA-HAMMAM

Notre complexe met à la disposition du public exclusivement majeur un espace détente composé d'un sauna et d'un hammam à tarif unique depuis le 2 avril 2012.

Au titre de l'année 2021, 29 entrées ont été comptabilisées soit une recette d'un montant de 300.00 €

Désignation	Nombre	Total
L'Isle Adam Parmain	16	154.00 €
Entrées + sauna	13	130.00 €
Supplément sauna	3	24.00 €
CCVO3F	6	63.00 €
Entrées + sauna	5	55.00 €
Supplément sauna	1	8.00 €
EXTERIEURS	7	83.00 €
Entrées + sauna	6	75.00 €
Supplément sauna	1	8.00 €
Total	29	300.00 €

L'espace détente a été fermé au public conformément aux directives du gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire. Il n'a pu ouvrir qu'en octobre sur réservation.

Une carte de 10 entrées sauna/hammam est proposée aux tarifs suivants :

Désignation	Carte de 10 entrées	Nombre	Total
SIPIAP (10 L'Isle-Adam-3 Parmain)	80.00 €	1	80.00
CCVO3F	88.00 €	1	88.00
EXTERIEURS	100.00 €	0	00.00
Total		2	168.00

D- PARTICIPATIONS ET CONVENTIONS

- PARTICIPATIONS**

Le SIPIAP est un syndicat intercommunal créé avec l'appui de 2 communes : L'ISLE-ADAM et PARMAIN.

Ces communes participent au bon fonctionnement des missions du syndicat par une participation ainsi que la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts. La CCVO3F participe à hauteur de 1.40 € par entrée simple/adulte et 1.20 € par entrée simple/enfant.

En 2021, la participation prévisionnelle des communes membres était de 338 070 € (240 000 € pour l'Isle-Adam et 98 070 € pour Parmain), soit pour l'Isle Adam 19.54 €/hab et Parmain 17,20 €/hab.

En raison des fermetures répétitives dues à la crise sanitaire et de ce fait une forte perte de recettes, le SIPIAP a sollicité une participation supplémentaire d'un montant de 395 262 € (L'Isle Adam 262 900 € et Parmain 132 862 €).

Fin décembre 2021, dans le cadre des aides de l'état, le SIPIAP a perçu 188 519 € au titre de la perte de recettes sur l'exercice 2020. Cette somme a été conservée par le syndicat du fait qu'aucune participation supplémentaire avait été sollicitée auprès des communes membres.

- CONVENTIONS D'UTILISATION**

Le SIPIAP a conclu des conventions d'utilisation pour l'accueil des scolaires des communes de L'Isle Adam, Parmain, Auvers sur Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Butry-sur-Oise, Maffliers, Montsourt, Nerville, Valmondois, Presles et l'école privée Notre-Dame de l'Isle-Adam - section primaire

La collectivité a également contracté des conventions pour accueillir les collèves et les lycées ainsi que les associations.

L'ensemble de ces conventions représentent une recette de 427 000 € qui n'a pas été perçue dans son intégralité du fait de la crise sanitaire (400 855.45 €).

ENTRETIEN DE L'ETABLISSEMENT

TRAVAUX
Entretien autres biens mobiliers 1039.31 €
Réparation taille-haie
Réparation tracteur
Réparation robot
Entretien bâtiment 17 614.83 €
Réparation fuite d'eau
Remise en conformité du portail + remplacement des galets
Réparation du chéneau
Entretien matériel espaces verts
Carrelage petit bassin et grand bassin
Travaux d'électricité
Réparation serrurerie
Réparation portail
Travaux CRAM
Travaux de réfection des fuites

CONCLUSION

L'année 2021 a été très compliquée pour le syndicat, du fait des mesures sanitaires imposées par des décisions gouvernementales.

En effet, l'éducation nationale a suspendu les séances de piscine pratiquement toute l'année et par conséquent, le SIPIAP n'a pas levé les recettes auprès des communes.

Les activités organisées par le syndicat telles que aquagym, bébés nageurs, école de natation n'ont pas été proposées toute l'année. Le SIPIAP a dû faire un effort commercial pour conserver ses adhérents.

Pour le public, sur les créneaux libres, le SIPIAP a enregistré une forte baisse du fait du protocole contraignant et des craintes de contagion des nageurs.

En conclusion, le SIPIAP n'a pu assurer son équilibre budgétaire qu'en comptant sur les participations supplémentaires versées par les communes de Parmain et L'Isle Adam.